## **AU FIL DE LA SEMAINE**

**BIODIVERSITÉ** L'association Symbiose a présenté les résultats de l'expérimentation «*Apiluz* » aux agriculteurs de Beine-Nauroy.

## Apiluz : un essai qu'il ne reste plus qu'à transformer !

association Symbiose et ses deux partenaires de projet: Luzéal et le Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA) sont venus présenter aux agriculteurs de Beine-Nauroy les résultats des trois années d'expérimentations (2014-2016) du projet « Apiluz » réalisée sur leur territoire.

L'objectif de ce projet est de mettre en place des bandes de luzerne non fauchées (BNF) afin de les laisser fleurir pour être une source d'alimentation en nectar et pollen pour les pollinisateurs, notamment pour les abeilles mellifères. Ainsi, sur le territoire de Beine-Nauroy, ce sont environ 2 % de BNF des surfaces de luzerne qui ont bénéficié de cette gestion différenciée.

Un constat positif

pour la biodiversité

Le principal objectif d'« Apiluz »

est d'allonger la période de dispo-

nibilité de ressource alimentaire

pour les pollinisateurs par la pré-

sence en permanence de luzerne

en fleurs, ainsi grâce à cet amé-

nagement cette période est mul-

tipliée par 2 à 3 (cf. schéma).

Grâce aux BNF, il est également

observé un gain sur la popula-

tion de pollinisateurs de 10 % en

2015 et 20 % en 2016 (ce gain est

surtout bénéfique aux papillons

Pour l'apiculteur, la présence de

BNF a contribué deux années

sur trois (2014 et 2015) à amé-

liorer la quantité de miel récoltée

(l'année 2016 n'étant pas signi-

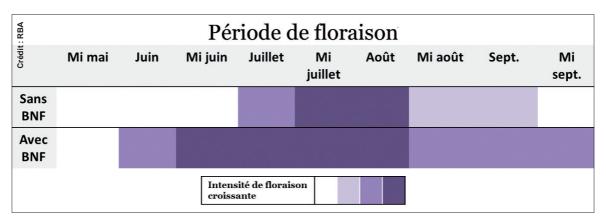
ficative à cause des conditions

climatiques très pluvieuses de

l'été n'ayant permis qu'une

et abeilles domestiques).

Depuis la mise en place du projet le protocole a évolué pour répondre aux contraintes de chacun. À l'origine les BNF faisaient 6 m de larges et étaient installées alternativement en bordures de la parcelle. En 2015, pour limiter la contrainte liée au salissement des BNF (lié à l'effet bordure et au retour en 3<sup>e</sup> coupe de la bande au même emplacement qu'en 1<sup>re</sup> coupe), les BNF ont été déplacées dans la parcelle de manière à ne jamais revenir au même endroit. En 2016, la largeur des BNF a été réduite à 3 m mais en multipliant le nombre de bande sur le territoire et ainsi mieux disséminer ces dernières sur le territoire.



Les BNF permettent une période de floraison de la luzerne deux à trois fois plus longue.

faible miellée et ayant allongé les durées d'intercoupes de luzerne).

## Une approche économique du projet

L'intérêt du projet « Apiluz » est d'avoir mêlé à l'approche biodiversité une approche économique à travers le partenariat avec Luzéal. Pour la coopérative, la mise en place des BNF engendre différentes pertes, d'une part liée à une moindre productivité des chantiers de récoltes lors de la « reprise » d'une BNF (réduction de vitesse de fauche, d'andainage, de récolte), cette perte reste difficilement chiffrable pour la coopérative. D'autre part, la perte est liée et par une diminution rendement de l'ordre de la valeur d'une coupe sur la surface de la BNF. Si le dispositif était élargi à l'ensemble de la coopérative, le coût de mise en œuvre représenterait plusieurs centaines de milliers d'euros.

Pour Thierry Hamerel, directeur de Luzéal, convaincu de l'utilité du dispositif: « ce projet a un enjeu plus large que la filière luzerne, il a un intérêt pour l'ensemble des filières agricoles de la région ».

Après ces trois années d'expérimentation, Symbiose souhaite poursuivre le développement de ce projet auprès d'autres acteurs des filières.

Alexis Leherle Symbiose

## Témoignage de Benoit Jacquet, agriculteur

■ Quels intérêts trouvez-vous au projet Apiluz ?

Quand Luzéal, m'a proposé de participer à ce projet en 2014, je n'ai pas hésité une seconde. C'était pour moi une façon de participer. Les bandes de luzerne non fauchées nous apportent peu de contrainte car c'est la coopérative qui gère la récolte. L'évolution du protocole a permis également de résoudre le problème du salissement des bordures de parcelle, car la première année, elles étaient laissées en bordure, les années suivantes, elles étaient dans la parcelle.

Ce projet va dans le bon sens pour préserver la biodiversité et aider les apiculteurs.



